

Publication des premiers résultats sur la prévalence des « affections post-COVID-19 » ou « COVID long » et les recours aux soins associés après les premières vagues d'épidémie de SARS-CoV-2

Chez certaines personnes, l'infection par le SARS-CoV-2 est caractérisée par l'existence de symptômes de longue durée ou persistant après l'infection initiale, aussi appelée « affection post-COVID-19 » ou « COVID long ». Pour estimer la prévalence et le fardeau de ce syndrome, Santé publique France a mené une première étude sur un large échantillon de la population générale adulte et en publie les premiers résultats dans un *Point Sur* dédié. Les résultats montrent que 30% des personnes ayant eu une infection par le SARS-CoV-2 présentaient les critères d'un « COVID long » et que le médecin généraliste est le professionnel de santé le plus consulté par ces patients. Des travaux complémentaires sont en cours pour confirmer et approfondir ces premiers résultats, ainsi que pour évaluer l'impact sur la qualité de vie et la santé mentale des personnes concernées.

Première photographie des personnes atteintes d'une « affection post-COVID-19 »

Menée au niveau national entre le 22 mars et le 8 avril 2022 auprès de 27 537 personnes de 18 ans et plus, cette étude permet d'estimer le nombre de personnes avec des symptômes persistants ou une « Affection post-COVID-19 » suite à un épisode aigu d'infection au SARS-CoV-2, et de décrire leurs caractéristiques.

- **Parmi les répondants à l'étude : 4 % présentaient les critères d'une « affection post-COVID-19 » selon la définition consensuelle de l'OMS (voir encadré)**
 - Ces « affections post-COVID-19 » concernaient **30 %** des personnes interrogées **ayant eu une infection** par le SARS-CoV-2 plus de trois mois auparavant.
 - A l'échelle de la population française au moment de l'étude, l'« **affection post-COVID-19** » concernerait **2,06 millions de personnes de plus de 18 ans**.
- L'« affection post-COVID-19 » touchait davantage les **femmes**, les **actifs** et les **personnes ayant été hospitalisées**, qui présentaient les prévalences les plus élevées parmi les personnes ayant eu une infection par le SARS-CoV-2 (respectivement 32,8%, 32,3% et 38,0%).
- **La prévalence de l'« affection post-COVID-19 » diminuait avec le temps après la date de l'infection par le SARS-CoV-2. Toutefois, 20 % des personnes ayant eu une infection par le SARS-CoV-2 présentaient encore les critères d'une « affection post-COVID-19 » 18 mois après l'infection**

Recours aux soins et professionnels de santé consultés par les personnes atteintes d'une « affection post-COVID-19 »

Les conséquences en termes de recours aux soins ont également été estimées. Les résultats montrent que :

- **Près de 11% des répondants présentant une « affection post-COVID-19 » n'ont pas eu recours aux soins** au cours des 12 mois précédant l'enquête
- **Le professionnel de santé le plus consulté** par les patients présentant une « affection post-COVID-19 » était **le médecin généraliste (87%)**. Venaient ensuite **les spécialistes en pneumologie (~16 %)**, **neurologie (~11 %)** et **infectiologie (~5 %)**.

Ainsi, le recours aux soins se fait avant tout par la médecine générale, ces professionnels constituant le premier point de contact pour assurer le diagnostic et la bonne prise en charge de l'« affection post-

COVID-19». Une bonne information des médecins généralistes sur l'« affection post-COVID-19 » et les dispositifs complémentaires de prise en charge apparaît nécessaire.

Les résultats de l'étude doivent toutefois être interprétés avec prudence. Bien que la méthode permette d'assurer la représentativité de l'échantillon, les résultats reposent sur un échantillon constitué de volontaires recrutés à partir d'un panel. La proportion déclarée de personnes ayant été infectées par le SARS-CoV-2 est toutefois comparable à celle estimée par les systèmes de surveillance. Ce travail se poursuivra avec une seconde étude sur un échantillon aléatoire en population générale, afin de produire des estimations plus robustes de la prévalence et de l'impact de l'affection post-COVID-19 sur le recours aux soins, la santé mentale et la qualité de vie.

Qu'est-ce que l'« affection post-COVID-19 » ?

Selon la définition consensuelle de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'« affection post-COVID-19 » autrement appelée « COVID long » apparaît généralement dans les 3 mois suivant l'infection initiale au SARS-COV-2 et se caractérise par des **symptômes persistant au moins 2 mois qui, d'une part ne peuvent pas être expliqués par d'autres diagnostics et d'autre part ont un impact sur la vie quotidienne.**

La liste des 25 symptômes éligibles inclut notamment : fatigue, toux, essoufflement, malaise après l'effort, fièvre intermittente, perte du goût ou de l'odorat, dépression, dysfonctionnement cognitif¹.

Pour plus d'informations : [L'affection post-COVID-19 \(appelée aussi COVID long\) en France. Point au 21 juillet 2022. \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64 – Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

¹ Organisation mondiale de la Santé. 2021. Une définition de cas clinique pour l'affection post-COVID-19 établie par un consensus Delphi, 6 octobre 2021.